



*Municipalité
de St-Norbert*

Municipalité de Saint-Norbert séance Extraordinaire du 26 novembre 2015

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi le 26 novembre 2015 à 20h00 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Annie Boucher Lise L'Heureux
Messieurs le conseillers	Claude Thouin Jocelyn Denis

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lorraine C. Gamelin, Directrice générale, secrétaire/trésorière par intérim

Est absente : Madame la conseillère Jacynthe Leduc

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

La séance est ouverte à 20h00 par monsieur le Maire, Guy Paradis.

Les membres présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation.

2015-11-196 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Madame la conseillère Lise L'Heureux
Appuyé par Madame la conseillère Annie Boucher

D'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion règlement concernant la limite de vitesse de la rue Huguette
3. Avis de motion règlement de taxation
4. Résolution acceptation des travaux, subvention du député
5. Résolution commandite Caisse Desjardins
6. Résolution séance extraordinaire du budget 2016 le 14 décembre
7. Déclaration des intérêts pécuniaires
8. Distribution des postes des membres du conseil
9. Date des séances du conseil année 2016
10. Nomination du maire suppléant pour l'année 2016
11. Embauche du directeur général
12. Levée de la séance

Le maire demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-197 AVIS DE MOTION :

AVIS de motion est par les présentes donné par Monsieur le conseiller Claude Thouin que lors d'une prochaine séance il entend proposer un règlement concernant la circulation des véhicules routiers dans la «Rue Huguette»

2015-11-198 AVIS DE MOTION :

AVIS de motion est par les présentes donné par Madame la conseillère Annie Boucher que lors d'une prochaine séance elle entend proposer un règlement concernant les taux de taxation en abrogeant le règlement numéro380.

2015-11-199

**APPROBATION DES TRAVAUX ET DÉPENSES
SUBVENTION DU DÉPUTÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis
Appuyé par Monsieur le conseiller Claude Thouin

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 6 000\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue ou les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-200

**RÉSOLUTION CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
ET LA CAISSE DESJARDINS**

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Norbert désire réaliser un projet de construction pour l'aménagement d'une salle multifonctionnelle à l'église pour permettre des activités culturelles et communautaires tout en maintenant un lieu de culte

CONSIDÉRANT que la Caisse désire soutenir la Municipalité de St-Norbert

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Thouin
Appuyé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis

QUE la municipalité signe une convention de partenariat avec la Caisse aux conditions énumérées dans ladite convention. Le maire est autorisé à signer le document pour et au nom de la municipalité de Saint-Norbert.

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-201

**RÉSOLUTION SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU BUDGET 2016 LE 14 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

QUE la séance extraordinaire du budget 2016 ait lieu le 14 décembre à 17h30

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-202

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS
PÉCUNIAIRES**

Les membres du conseil suivant ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires : Mesdames les conseillères Lise L'heureux et Annie Boucher, Monsieur le conseiller Claude Thouin.

2015-11-203

DISTRIBUTION DES POSTES DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

D'accepter la distribution des postes des membres du conseil
comme suit :

Voirie, travaux publics, Barrage de castor
Claude Thouin Jocelyn Denis

Service incendie MRC, OMH La Bonne Aventure :
Jacynthe Leduc, Lise L'Heureux

Environnement :
Conseiller #2, Jocelyn Denis

Loisirs et Culture :
Annie Boucher, Jacynthe Leduc

Bibliothèque, internet, chalet des loirirs :
Lise L'heureux, Jacynthe Leduc

Église, Politique familiale, École :
Conseiller #2, Jacynthe Leduc

Immeuble, Équipement :
Jocelyn Denis, Claude Thouin

Finances :
Guy Paradis, Lise L'heureux

Site Internet et le Norbertois :
Annie Boucher Lise L'Heureux

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-204

SÉANCE DU CONSEIL 2016

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par
Appuyé par

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront les **2^e lundis** de chaque mois, sauf indication contraire et débiteront à **20 h** :

18 Janvier	8 février	14 mars
11 avril	9 mai	13 juin
11 juillet	8 août	12 septembre
11 octobre (mardi)		14 novembre
12 décembre		

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-205

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert doit désigner un (e) conseiller (ère) pour remplacer le maire si ce dernier doit s'absenter ;

CONSIDÉRANT que cette nomination est pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 inclusivement;

CONSIDÉRANT que la personne nommée à titre de maire suppléant possède tous les pouvoirs rattachés à cette fonction;

CONSIDÉRANT qu'il est aussi résolu que ces même conseillers soit désignés pour remplacer le maire à titre de Substitut de la municipalité locale au sein du conseil de la MRC de d'Autray, pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame la conseillère Annie Boucher
Appuyé Madame Lise L'Heureux

De nommer,
Claude Thouin du 1^{er} janvier au 30 juin 2016; Jocelyn Denis du
1^{er} juillet au 31 décembre 2015 comme maires suppléants.

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2015-11-206

EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert a publié une offre d'emploi afin de combler le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection a précédé aux entrevues des candidats retenus;

CONSIDÉRANT la recommandation dudit Comité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Thouin
Appuyé par Madame la conseillère Annie Boucher

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert embauche, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-François Lévis.

Que monsieur Jean-François Lévis est autorisé à signer les effets bancaires de la Caisse Desjardins de D'Autray et tout autre document officiel, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Norbert.

Que toutes les conditions d'embauche sont consignées dans un document intitulé Contrat de travail à durée indéterminée.

Que monsieur le Maire Guy Paradis est autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Norbert, le contrat à intervenir entre les parties.

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question.

2015-11-207

LEVÉE DE LA SÉANCE : 20H15

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Denis
Appuyé par Madame la conseillère Lise L'Heureux

Que la séance soit levée

Le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

Guy Paradis, maire

Lorraine C. Gamelin, directrice générale
secrétaire-trésorière par intérim